

d'une opposition sorte et très-peu scrupuleuse, plus portée à embarrasser ses opposants qu'à servir son pays, désireuse d'obtenir des places et du pouvoir, et avide des pains et des poissos (hungering after the louves and fishes), nous ne pouvions pas espérer de voir s'effectuer beaucoup de bien. On s'est battu pour savoir qui aurait le pouvoir. La première loi du ministère a été son existence politique comme la loi de la nature est sa propre conservation ; les ministres ont rencontré le Parlement sans avoir même un chef nominal dans le Bas-Canada, et n'ayant par le Haut-Canada, qu'un chef purement de forme. Le procureur-général cherchait à se faire élire, là il était prêt et déterminé à se placer sur le Banc. Les chefs précédents avaient négligé de préparer la moindre mesure, de remplir leur engagement d'en avoir de salutaires, prêtes pour l'ouverture de la Chambre ; les chefs actuels n'en ont eu ni le temps ni l'occasion. Avec des majorités variant de deux à six, le Ministère actuel a combattu toute la session, essayant de diminuer les fautes et la négligence de ceux qui auraient dû avoir, prêts à l'ouverture du Parlement, toutes les mesures du gouvernement, mais qui au moment de la tardive convocation des Chambres, avaient laissé leurs collègues, *in articulo mortis*, au moment où la fin de leur existence politique s'annonçait, à préparer, mûrir et remporter des mesures importantes propres à faire le bonheur ou le malheur de milliers d'individus.

« Cependant quelque chose d'une utilité pratique a été accompli — on a disposé d'un grand nombre d'affaires, et la merveille n'est pas qu'il y ait eu si peu de lois d'utilité véritable et permanente passées, mais qu'il n'y ait eu aucune chose véritablement bonne d'effectuée. »

« Dans notre numéro du 29, nous avons donné la liste des Bills qui ont été passés, ou plutôt qui doivent revenir à la Prochaine Session devant le Parlement vers le mois de février, comme on le pense. Les circonstances, comme nous l'avons dit, ont empêché les Chefs actuels du ministère de faire beaucoup. La même excuse ne pourra être présentée à la prochaine Session, et nous les assurons que rien qu'une législation décidée et sage relativement aux grandes questions du jour, peut les sauver de la mort politique et du déshonneur. »

« La vacance doit donc être employée à travailler, non pas à faire l'amour (coquetterie) pour garder des places ; elle doit être employée à mûrir des mesures utiles au pays, et non pas à faire servir leur position honorable d'aujourd'hui ; de marchepied pour entrer dans quelque fonction lucrative permanente. »

#### ASSOCIATION DE LA RÉFORME ET DU PROGRÈS.

(*Revue Canadienne.*)

Jamais à aucune époque de notre histoire, la population du Bas-Canada ne fut dans une position plus critique que celle dans laquelle elle se trouve aujourd'hui. Sous les apparences de la légalité et du régime constitutionnel la minorité gouverne et le pays est entre les mains d'un ministère inhabile et malhonnête, qui l'exploite à l'avantage d'une poignée d'hommes et de quelques localités.

La session vient de finir et pas une mesure utile, fructueuse, concientieusement préparée n'a été émanée de l'initiative ministérielle. Par une réforme politique, financière, administrative, à laquelle ceux qui gouvernent n'ont opposé une résistance obstinée et systématique. On a fait la sourde oreille à toutes nos protestations, à toutes nos plaintes, à tous nos griefs. On nous a refusé toute influence et toute voix dans les Conseils du pays, et on a continué un système de prescriptions politiques et d'injustices, semblables à celui qui, il y a dix ans nous plongea dans les horreurs de la guerre civile. La déplorable incurie, les honteux gaspillages, les scandales publics qui ont signalé l'existence de la présente administration ont fini par porter l'effroi et la tristesse dans l'âme de tous les honnêtes gens. Faut-il s'étonner que les hommes les plus notables et les plus éminents dans la chambre comme au-dehors commencent à se demander où on les mène ? Faut-il s'étonner que le ministère lui-même se sente ébranlé, assailli et que pour se rassurer, pour se fortifier, il ait recours à des remèdes qui constatent le mal sans le guérir ? Le ministère tel qu'aujourd'hui renouvelé et recomposé a-t-il plus d'unité, plus d'habileté, plus de puissance ? Qu'on interroge à ce sujet non l'opposition, mais la majorité, et l'on restera convaincu qu'au jugement de tous, le ministère dans sa dernière transformation a plus perdu que gagné. À vrai dire la crise ministérielle dure encore et Dieu sait quand et comment elle finira.

Durant la session l'opposition ne s'est pas découragé ni ralenti. Elle n'a manqué à aucun de ses devoirs, non seulement elle a signalé à plusieurs reprises les injustices, les fautes, les vices de la politique actuelle, mais partout à côté du mal, elle a suggéré le remède, et les organes du ministère eux-mêmes ont dû reconnaître l'importance de ses travaux.

En face de la politique négative et illibérale du ministère, l'opposition a donc produit sa propre politique avec une pensée et des améliorations réalisables, le contraire du régime ministériel qui tend à faire prévaloir les intérêts privés sur les intérêts généraux, à dénaturer à vieillir le gouvernement représentatif.

L'opposition parlementaire a fait son devoir. Le peuple du Bas-Canada doit maintenant faire le sien. Il ne saurait demeurer froid et impossible spectateur des luttes dans lesquelles on agite ses intérêts les plus chers et son existence même. Il faut que nos hommes politiques trouvent dans l'opposition

du dehors un appui ferme, actif, persistant. Le parti ministériel s'entretient se recrute dans l'ombre et dans le silence, par la distribution des places et des faveurs de toutes sortes, par le patronage intéressé qu'il exerce sur les individus et les localités. L'opposition ne peut vivre, grandir, triompher que si l'opinion publique l'alimente sans cesse et la fortifie.

Aujourd'hui, plus que jamais, pour le salut du peuple du Bas-Canada il est indispensable que la vie politique circule des centres aux extrémités du pays, qu'elle porte et entretienne partout une énergie et une activité salutaires, qu'elle réveille le sentiment des intérêts populaires si indignement soufflés aux pieds. *Aide-toi, le ciel t'aidera.* L'opposition se félicite, avec raison, d'avoir levé durant la dernière session le drapeau de la réforme, le pays doit se ranger sous ce drapeau.

Quelque vient de donner l'exemple, un exemple qui, nous en sommes sûrs, sera suivi par la capitale, et par tout le pays. Qu'une immense Association Réformiste s'organise, qui embrasse à la fois les villes et campagnes, qu'au moyen d'une souscription populaire, d'un ou deux sous par semaine, on constitue un budget à la réforme, et qu'on se mette à l'œuvre sans tarder. Le temps presse et c'est par des actes, c'est en s'agitant qu'on parviendra à ranimer en Canada l'activité politique, à créer cette agitation pacifique qui est la vie des pays libres et sans laquelle le corps social s'éteint dans la corruption.

Réveillons-nous donc de notre léthargie engourdissement. Le temps des élections générales approche. Le peuple doit être préparé à ce grands événement, car les élections prochaines décideront si nous devons être libres pieds et poings liés à une minorité insolente et injuste, si le Bas-Canada doit être plus longtemps pillé et dominé par le Haut-Canada, si nous devons avoir le semblant ou la vérité du gouvernement représentatif. Est-ce que nous n'avons pas foi dans nos destinées et notre avenir ? Après toutes les luttes que nous avons traversées, hésiterons-nous à entrer dans une nouvelle lutte, qui doit nous conduire au triomphe de nos principes politiques, à la réalisation en pratiques, du gouvernement constitutionnel ? Nous, nous le disons au nom de tous nos compatriotes, nous n'hésitons pas ; le peuple du Bas-Canada répondra à l'appel et il sera son devoir. Qu'il n'oublie pas ces paroles d'un grand écrivain : "S'il est sur la terre quelque chose de grand, c'est la résolution ferme d'un peuple qui marche sous l'œil de Dieu, sans se laisser un moment à la conquête des droits qu'il tient de lui ; qui ne compte ni ses blessures, ni les nuits sans sommeil et qui se dit : Qu'est-ce que cela ? La justice et la liberté sont dignes de bien d'autres travaux."

Il pourra éprouver des infortunes de ravers, des trahisons, être vendu par quelqu'un Judas. Que rien ne le décourage. Ses efforts finiront par triompher. »

« Nous publions aujourd'hui l'état des comptes de la Banque d'Epargne de la Cité et du District. Comme on le voit, dans l'espace de quatre mois le fonds des dépôts s'est augmenté de £20000, en sorte qu'il y a maintenant £50000 au crédit des déposants. Nous ne saurions trop encourager nos cultivateurs, nos artisans et tous ceux qui ont de l'argent à déposer, d'aller le mettre à la Banque d'Epargnes qui est une institution des plus florissantes. »

Nous avons reçu le *Transcript* sous un format considérablement agrandi. C'est actuellement un des journaux les plus étendus sous le rapport matériel comme sous le rapport de la circulation. Le nombre des souscriptions dépassé 3000 ! Les propriétaires de ce journal par leurs efforts continuels ont mérité l'encouragement du public, et ne manqueront pas de le voir continuer et augmenter, et venir ainsi leur prouver que l'on sait apprécier ce qu'ils font pour rendre leur journal l'un des plus utiles et des plus intéressants.

Nous accusons réception de la livraison de juillet de l'Album Littéraire et Musical de la *Revue Canadienne*. Cette livraison renferme l'Ange de Rédemption par Fabre d'Olivet ; la mort des Girondins par de Lamartine ; les Prédicateurs célèbres "l'abbé Cœur et l'abbé Coquereau, par de Chatouville" ; Déceptions de voyages ; Aux bords du Rhin par Wey ; la Fleur de Lis par Lurine, et deux morceaux de Musique "mon Etoile" et le "Galop de Vénise". Le prix de la livraison est de \$3 et se vend aux Bureaux de la *Revue Canadienne* No. 15 rue St. Vincent, Montréal, et à Québec chez F. X. Julien, maison de la corporation.

« Nous venons de recevoir le second numéro du *Typhus*. C'est le titre d'une petite feuille publiée tous les mardis par Jos. Koch LETTORE. Elle ne prétend pas parler des "grandes affaires" et ne veut qu'amuser, faire rire et être utile par-ci par-là." Bureau du journal Rue Visitation, No. 33. Faubourg Québec.

#### SANTÉ DE LA VILLE.

Quoiqu'on en dise, la santé de la ville ne s'améliore guère. On ne peut pas trouver satisfaisant le rapport qui dit que dans la dernière semaine il est mort 460 personnes ; ce serait un peu fort.

Les Messieurs du Séminaire sont maintenant rétablis ; et il n'y a plus que M. le Grand-Vicaire Hudon qui soit encore indisposé ; cependant nous avons le plaisir d'annoncer que ce Monsieur éprouve un grand mieux.

Dans les Communautés religieuses, les rapports ne sont pas aussi favora-